



Lettre aux Proïssanaïis

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS
N°10 -1^{er} semestre 2017

Le mot du Maire

Construire notre avenir, donner un futur à notre commune, à nos enfants c'est le combat quotidien de vos élus. Le monde bouge très vite, et il est indispensable de prévoir, d'organiser, de structurer pour que PROISSANS s'inscrive dans une démarche de consolidation de son attractivité et prenne son destin en main. C'est pourquoi je veux aujourd'hui attirer votre attention sur la mise en œuvre du PLAN LOCAL d'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE. Il est important que vous en mesuriez les implications pour les années à venir. Un petit rappel de l'historique de cette mesure s'impose...Le 14 décembre 2015, les élus de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir ont prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) et d'un Règlement Local de Publicité Intercommunautaire (RLPI). Lorsque sa rédaction sera achevée, l'ensemble des 13 communes de notre communauté de communes aura donc un seul et même document d'urbanisme qui remplacera alors, les cartes communales, POS ou PLU existants actuellement. Le RLPI, lui, permettra d'harmoniser les règles en matière de publicité.

Obligation légale pour une collectivité de notre taille, le PLUI n'est pas à vivre comme un fardeau mais au contraire, comme une chance de préparer collectivement l'avenir de notre territoire. Dans ce cadre, nous avons l'opportunité de réfléchir au devenir de notre commune pour les 10 ou 15 prochaines années et de peser sur les choix d'évolution de son patrimoine naturel et architectural. Nous allons devoir déterminer, étudier et comprendre les enjeux économiques, touristiques et culturels du Périgord Noir en construisant un projet respectueux de l'environnement tout en formalisant de nouvelles règles d'urbanisme.

Le PLUI veillera à la qualité paysagère et valorisera le cadre de vie des habitants en maintenant notamment, un équilibre entre zones bâties, naturelles et agricoles, pour un aménagement raisonné de l'espace.

Ce nouveau document d'urbanisme assurera également la pérennité des pôles d'activités économiques en tenant compte du caractère diversifié du territoire et en apportant des réponses adaptées aux besoins des entreprises. A l'échelle intercommunale, il sera tenu compte des spécificités de chaque commune et des différences qui existent par exemple entre les communes de la Vallée de la Dordogne, de celles des coteaux ou bien encore de Sarlat ; elles seront analysées afin de les protéger voire de les promouvoir. A PROISSANS, nous devons nous interroger sur la densification des zones urbanisées, sur nos liens de proximité avec Sarlat ainsi que sur la préservation d'espaces naturels et agricoles.

La démarche en est à ses débuts. Nous avons réalisé le diagnostic et nous commençons l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Normalement, et si tout se passe bien, c'est en cours d'année 2019 que notre PLUI sera achevé. D'ici là, je vous invite à regarder les informations régulières sur notre site internet- www.proissans.com -, sur celui de la communauté de communes ou dans la presse, de participer aux différentes réunions publiques afin d'en suivre au plus près les différentes étapes. Mais dès à présent, faites-nous parvenir à la Mairie par courrier les demandes de modifications concernant vos parcelles afin qu'elles soient enregistrées, archivées et qu'elles puissent être étudiées ultérieurement, le moment venu. Nous savons que ce nouveau cadre entraînera des modifications concertées certes, mais que cela occasionnera également des insatisfactions et des déceptions. Aussi, pour préparer au mieux l'avenir de notre territoire, pour organiser dans les meilleures conditions la vie des futures générations en Sarladais, il est important que nous réalisons cet effort et que chacun s'implique ; cette démarche a besoin d'être comprise pour être acceptée.

De mon côté, avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, nous nous engageons à la plus parfaite transparence. Je compte sur vous !

Le Maire
Benoît SECRETAT



MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg - 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 - Courriel : proissans.mairie@wanadoo.fr – www.proissans.com

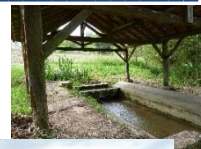
Ouverture au public

Lundi 8 h – 12 h / 14 h – 18 h / mardi, mercredi et jeudi 8 h – 12 h / vendredi 8 h – 12 h / 14 h – 17 h

Permanences

Maire : tous les jours sur RDV uniquement

Adjoints : lundi de 9 h à 12 h et sur RDV
les autres jours



Vie de la commune

BUDGET 2017

Comme vous le savez, les finances de la commune de PROISSANS sont organisées autour de trois budgets. Le plus important des trois est bien évidemment le budget général qui permet de faire fonctionner la commune et qui concerne tous les habitants. A côté de celui-ci, nous sommes également dotés de deux budgets annexes. Ces budgets sont différents du premier dans le sens où ils sont relatifs à des activités bien spécifiques qui ne concernent pas l'intégralité des habitants de la commune. C'est le cas du budget « irrigation » qui concerne donc les abonnés à notre réseau communal et le budget de « La Croix de la Mission » qui concerne les activités commerciales qui nous lient aux commerçants de la Halle et aux futurs locataires du cabinet médical et du salon de coiffure.

LES BUDGETS ANNEXES

▪ **IRRIGATION**

Il s'agit d'un budget qui est toujours très compliqué à construire car très dépendant des conditions climatiques. Si nous avons de nombreux abonnés à de « petits compteurs », les principaux usagers de ce service demeurent les agriculteurs de la commune. Le budget de fonctionnement s'élève à 73 378.91 €. On peut noter que les plus grosses dépenses concernent les factures d'électricité pour faire fonctionner les stations mais aussi l'achat d'eau à nos voisins de PRATS-DE-CARLUX auprès de qui nous sommes dorénavant raccordés nous permettant ainsi de limiter les prélèvements dans l'ENEA. Les recettes proviennent essentiellement de la vente d'eau à nos abonnés pour 53 200 € mais aussi d'un excédent de fonctionnement reporté de 2016 pour 6 625.91 €. La partie investissement s'élève à 35 757.56€. En dépenses, nous retrouvons le capital des emprunts à rembourser ainsi que des prévisions de réparations. En recettes, l'investissement est financé par un virement de la section de fonctionnement de 8 484.12 € et par un excédent reporté de 2016 de 7 761.44 €. Même si la situation de ce budget s'améliore, la commission irrigation qui réunit les élus et les abonnés a décidé de demeurer prudente dans ses prévisions pour 2017 et espère ainsi que dans les prochaines années, de nouveaux investissements pourront être prévus pour moderniser et pérenniser ce réseau essentiel à l'activité économique de notre commune.

▪ **CROIX DE LA MISSION**

Ce budget est cette année un peu moins lisible qu'habituellement puisqu'il porte l'investissement pour le cabinet médical et le salon de coiffure. Il a été augmenté de toutes les dépenses afférentes à cette réalisation afin d'avoir une opération la plus transparente possible. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 24 438 € représentant notamment le remboursement des intérêts des emprunts tandis que les recettes proviennent essentiellement des loyers perçus auprès des commerçants. En investissement, ce budget est bien sûr impacté par la construction en cours, et s'élève à 656 854.93 €.

LE BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

Il faut bien reconnaître qu'en raison de la baisse de nos dotations, de l'augmentation de nos charges souvent liées à des compétences transférées (urbanisme, TAP, Centre de loisirs STE NATHALENE, ...) et de notre volonté de ne pas augmenter les impôts, ce budget est de plus en plus complexe à bâtir. Nous avons réalisé de nombreux efforts pour limiter nos dépenses mais le fonctionnement d'une commune dorénavant peuplée par plus de 1000 habitants ne peut s'en satisfaire.

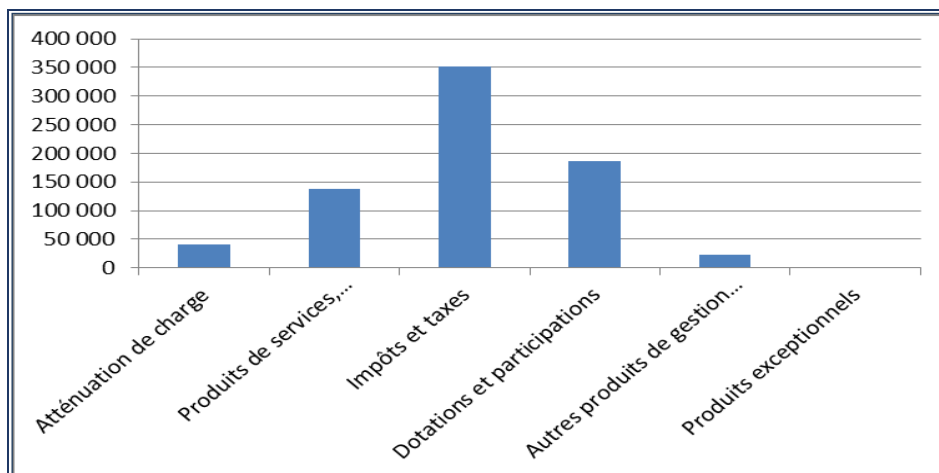
▪ **FONCTIONNEMENT**

Parmi **les recettes, les impôts et taxes s'élèvent à 352 030.44 € et représentent 47.6 % de notre budget et les dotations de l'Etat 186 042 € soit 25.2 %**. Dans les atténuations de charges, on trouve par exemple les remboursements versés par divers organismes lorsqu'un employé est absent pour maladie. Dans les produits de services, ce sont divers paiements effectués par des tiers pour l'achat de concessions au cimetière, pour l'utilisation de réseaux du domaine public (électricité, téléphone, gaz, ...), pour les services de cantine, crèche et garderie par exemple. Dans les autres produits de gestion, se trouvent les revenus des locations de la salle des fêtes et des logements communaux.

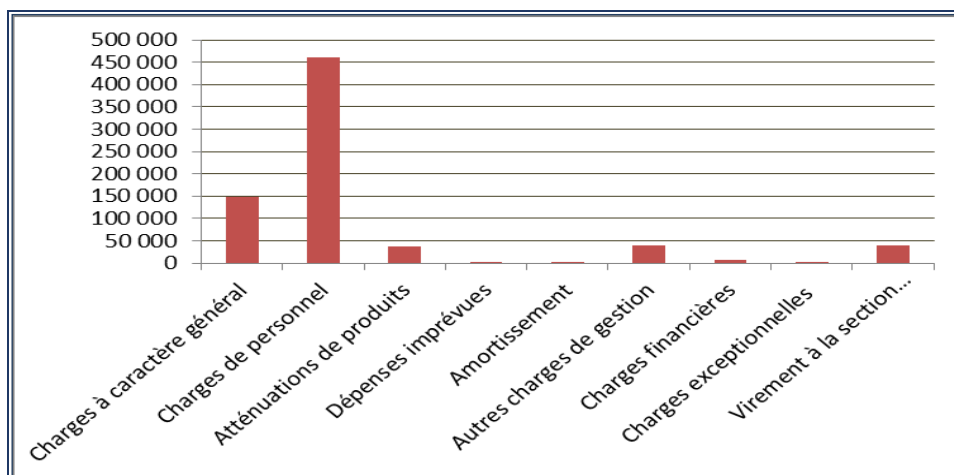
Au niveau des dépenses, notre plus gros poste reste **les dépenses liées au personnel avec 462 000 € soit 62.5 % de notre budget**. Viennent ensuite les charges à caractère général pour **148 321.58 € soit 20 %** parmi lesquelles tous les achats (électricité, eau, fournitures, abonnements, locations, honoraires, petit matériel, affranchissements, produits d'entretien, achat de denrées, urbanisme, centre de loisirs de STE NATHALENE ...) nécessaires au bon fonctionnement de la commune ainsi que les assurances, les frais réalisés pour les fêtes et cérémonies ou encore les impôts payés par la commune.

Dans les atténuations de produits, on retrouve les attributions de compensation versées par la commune à la communauté de communes pour un montant de 27108 €. Dans les autres charges de gestion courante nous retrouvons les indemnités des élus, différentes cotisations sociales ainsi que les subventions aux associations.

Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement



▪ INVESTISSEMENT

Malgré un contexte budgétaire difficile, nous avons fait le choix de continuer à investir. Les raisons sont multiples mais il nous semble essentiel de poursuivre l'amélioration de votre cadre de vie, de maintenir l'attractivité de notre commune qui attire toujours plus de nouveaux habitants, tout en profitant d'emprunts aux taux d'intérêts historiquement bas.

Nos recettes d'investissement proviennent des excédents réalisés en 2016 grâce une gestion rigoureuse et économe pour un montant de 81 053.05 € en fonctionnement et 24 811.42 € en investissement (qu'il convient de nuancer par des opérations qui sont encore à réaliser). Nous avons également un virement de la section de fonctionnement pour 40 012.69 € ; ce qui est peu mais malgré tout supérieur au capital des emprunts à réaliser permettant ainsi d'afficher une épargne nette positive très regardée par les banques. Nous prévoyons aussi un emprunt de 100 000 € et bénéficions de différentes subventions pour un montant de 85 529.53 €.

Parmi les **dépenses d'investissement se trouvent le remboursement du capital des emprunts pour 26 227.25 €**, celui d'un emprunt réalisé en attente du versement de subventions pour 100 000 € ainsi que diverses opérations que nous prévoyons cette année comme deux éclairages solaires pour sécuriser deux arrêts de bus, la rénovation du système de déclenchement des cloches de l'Eglise, des travaux de mise en accessibilité, des travaux de sécurité incendie, la rénovation énergétique de l'école et de la salle des fêtes dans le cadre de l'appel à projet des territoires pour la croissance verte, l'achat d'un tracteur tondeuse ainsi que plus de 70 000 € de travaux sur les routes.

✚ ECOLE ET VIE SCOLAIRE

Activités périscolaires pour la fin de l'année (TAP) - de mai à juillet

Environnement, nature : Cette période est consacrée comme les années précédentes à la découverte de la nature avec des activités de jardinage, des promenades et des jeux de plein air proposés par les animatrices communales. Il s'agit là de sensibiliser les enfants à leur environnement immédiat.

En parallèle **des ateliers** leur permettront d'exercer leurs talents artistiques et de développer leur créativité ; les enfants fabriqueront des toupies, ils prépareront des jeux et des décorations pour la fête de l'Ecole et les plus grands (GS/CP) découvriront et utiliseront une machine à découper du papier « une Cricut »...

INTERVENANTS EXTERIEURS

Lundis : Pour les enfants de GS/CP

- **Chants, rythmes et petites percussions**

intervention de Christine MAS Professeure au CRDD

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne

Vendredi 5 mai - les enfants de PS/MS ont découvert les

Contes et marionnettes à doigts – avec Ana FERREIRA de l' Association « La lune en bois » et

Vendredi 9 juin - tous les enfants ont assisté au **Spectacle** « Ohé Matelots » - de l'Association « J'fais ce que je veux ».



✚ AGENDA

➔ **SAMEDI 24 JUIN 2017**

APRES-MIDI - **FETE DE L'ECOLE**

16 H 30 « Ecole ouverte... » à tous, familles, enfants déjà scolarisés et nouveaux inscrits – ateliers dans les classes et **Jeux d'extérieurs** dans la cour de l'Ecole - **SPECTACLE DES ENFANTS**

18 H 30, **APERITIF** offert par l'AMICALE LAÏQUE et en **SOIREE**, **FEU DE LA SAINT JEAN** suivi d'un **CONCERT** avec le groupe « les **ROADYS** » - Restauration et buvette sur place.

➔ **JEUDI 13 JUILLET ET JEUDI 11 AOUT 2017 - MARCHÉS GOURMANDS - Halle commerciale**

A partir de **17 h 30 - Randonnée pédestre** à la découverte de PROISSANS – Départ devant les commerces.

Ouverture du marché **dès 19 H** - chacun pourra composer son MENU auprès des commerçants, producteurs et associations de la commune – barbecues à disposition.

En **JUILLET SOIREE DANSANTE** avec le groupe BLACK PEARL et en **AOUT** « animation musicale ».

➔ **DIMANCHE 23 JUILLET 2017 - 11 h – COMMEMORATION à LA STELE de MANEYRALS** avec dépôt de gerbe

➔ **VENDREDI 28 JUILLET 2017, 18 H 30 – Soirée « Lectures »** organisée par la Médiathèque SARLAT- PERIGORD NOIR dans le cadre de l'Evènement culturel national « **Partir en livre...** » - Lecture TOUT PUBLIC (45 minutes) extraite des « contes du chat perché » par le **Théâtre de poche** – dans la **COUR DE L'ECOLE** ou à la salle des Fêtes en cas de pluie.

➔ **SAMEDI 09 ET DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017 - FETE COMMUNALE**

SAMEDI, en soirée, **REPAS** à la salle des Fêtes et **CONCERT** avec le **groupe TTC**

DIVERSES ANIMATIONS PENDANT TOUT LE WEEK END – VIDE GRENIER, MANEGES GRATUITS POUR LES ENFANTS, RAMPEAU

➔ **DIMANCHE 08 OCTOBRE 2017 - RANDONNEE PATRIMOINE**

Retenez d'ores et déjà cette date pour la traditionnelle et très conviviale randonnée « patrimoine » organisée depuis 3 ans à PROISSANS

CARNET

NAISSANCES

Ioana, Mathilde RETSCH le 14 février 2017

Ava, Eileen MONRIBOT le 31 mars 2017

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Et vœux de prospérité au bébé

DÉCÈS

Anne, Paulette CHAPOULIE veuve BURG le 01 mars 2017

Albert, Yvon DURAND le 04 mars 2017

Jean, Gabriel ANTIGNAC le 14 avril 2017

Avec nos très sincères condoléances aux familles